

# CAP AGENT DE SECURITE



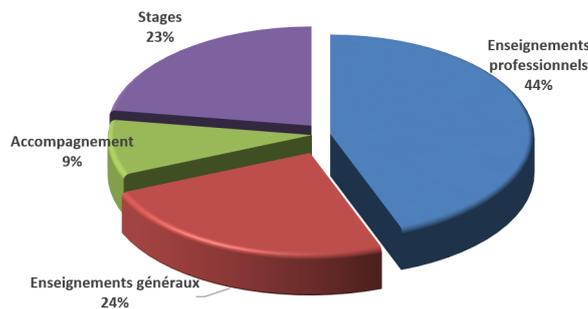
## La formation :

- ✓ Sur 2 ans, après une classe de 3ème
- ✓ 14 semaines de stages en entreprise
- ✓ 3 axes de formation :
  - Malveillance
  - Incendie
  - Sécurité
- ✓ Mises en situation professionnelle et co-enseignements



## Qualités et aptitudes requises :

- ✓ Capacité d'écoute et de dialogue
- ✓ Sens de la discipline, du respect des consignes
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Travail en autonomie, esprit d'initiative
- ✓ Goût du risque
- ✓ Gestion du Stress
- ✓ Disponibilité et adaptabilité...



## Poursuite d'études :

Le CAP Agent de Sécurité, permet l'entrée dans la vie active tout en offrant des poursuites d'études :

- ✓ Mention complémentaire
- ✓ Bac pro métiers de la sécurité
- ✓ Brevet professionnel Agent technique de prévention et de sécurité ...



## Champs professionnels concernés :

- ✓ Sécurité publique
- ✓ Sécurité civile
- ✓ Sécurité d'entreprise privée
- ✓ En fonction de son expérience, le diplômé pourra évoluer vers d'autres emplois : le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...